Résidence Pierre et Marie Curie
10 rue Lamennais, 35240, RETIERS

COMPTE RENDU
Conseil de la Vie Sociale
du mardi 9 septembre 2014

Etaient présents : Mme Thomas (Présidente du CVS), M. Corgne, Mme Gendron (représentants des familles), M. Hardy, Mme Hervochon D. (représentants des résidents) Mme Perron (représentante du Conseil d'Administration), Mme Drouet (Cadre de Santé), M. Rousselet (Directeur), M. Brignon (Qualiticien), Mme Perrois, M. Charron (représentants du personnel).

Excusées : Mme Gosnier, Mme Faivre (représentantes du personnel).

Début de la séance : 14h00

Il n'y pas eu d'ordre du jour établi pour cette réunion, elle se veut ouverte sur différents thèmes et interrogations des différents membres.

Madame la Présidente du CVS ouvre la séance par plusieurs questions concernant le service des repas en salle à manger :

- ***Résidents en fauteuil roulant se trouvant face à face à table :***

Mme Thomas se demande pourquoi à certaines tables, deux personnes en fauteuil roulant se trouvent face à face, ce qui entraîne un passage étroit et difficile pour les personnels et les chariots d'alimentation. Du point de vue des soignants, ce n'est pas un problème.
En effet, nous essayons de favoriser les places à table par affinité entre résidents. Nous stimulons ces résidents pour qu'ils utilisent une chaise ou un fauteuil lors des repas. Certaines fois, les résidents sont récalcitrants à utiliser une chaise, nous ne pouvons pas de nouveau demander un changement de place à une autre personne.
La salle à manger est difficilement modifiable par manque de place. A ce jour, i l y a de plus en plus de personnes qui se retrouvent en fauteuil roulant, et pour certains avec des fauteuils dit de « confort », donc beaucoup plus imposants.

- ***Proposition de serviettes de table à l'entrée de la salle à manger :***

Mme Thomas évoque la possibilité de mettre des corbeilles de serviettes de table à disposition pour que chaque résident puisse se servir seul.
Il est difficile de mettre des serviettes à disposition pour chacun, dans un premier temps par mesure d'hygiène, et dans un second temps, cela augmenterait considérablement le nombre de serviettes utilisées quotidiennement.
Aujourd'hui, le personnel préfère répondre aux demandes individuelles des résidents.

- ***Sens de rotation du service en salle à manger :***

Pour Mme Thomas, les personnes ne pouvant manger seules mangent froid car elles sont servies avant tout le monde et mangent qu'après.

Celles-ci sont servies au début du service car pour certaines d'entre elles, il leur faut beaucoup de temps pour manger. Nous favorisons l'autonomie de ces personnes, de façon à ce qu'elles mangent principalement sans aide. Elles sont ensuite accompagnées par les soignants. Certaines sont en capacité d'apprécier la température d'un plat, les soignants n'ont pas de retours particuliers de ces personnes.

Toutes ces questions ont été abordées et vues lors de la commission des menus qui s'est tenue le lundi 8 septembre.

- ***Point sur les travaux :***

M. Hardy souhaiterait qu'un retour sur les travaux envisagés soit fait. M. Rousselet nous indique que des discussions ont lieu en ce moment entre la Caisse des dépôts et le Conseil Général. Le prêt demandé n'est toujours pas débloqué. Il faut espérer que la réfection des façades et le changement des fenêtres débutent en 2015.

- ***Rangement du matériel nécessaire aux activités organisées par l'établissement :***

M. Hardy soumet l'idée d'aménager un endroit plus spacieux pour stocker le matériel destiné aux activités. A ce jour, celui-ci est stocké dans un petit local situé aux Mimosas. Effectivement ce local s'avère étroit.
L'idée proposée serait d'investir l'ancienne salle du Conseil d'Administration, derrière le bureau de M. Rousselet, soit pour une salle d'activité, soit pour un lieu de stockage. Cette salle est actuellement saturée par du mobilier, de l'électroménager et divers objets, destinés à la vente. Mme Perron propose de mettre une annonce de vente dans le « Journal des Résidents », ce qui est tout à fait possible, et se propose aussi de participer au prochain vide grenier de Retiers.
Un certain nombre d'objets pourront être déposés à la déchèterie pour une seconde vie.

- ***Rappel sur l'évaluation externe :***

M. Brignon indique que le rapport définitif des évaluateurs externes a été transmis à l'EHPAD avec les corrections, soumises par l'établissement, prises en compte.
Ce rapport a été transmis à l'ARS et au Conseil Général.

- ***Accessibilité du parc de l'établissement :***

L'accessibilité du parc de l'établissement est un sujet qui revient régulièrement. A ce jour, non adapté pour le public de l'EHPAD, il est demandé d'y installer plus de bancs ou chaises.

M. Rousselet indique qu'une discussion est en cours sur l'avenir du parc avec une éventuelle collaboration avec la municipalité (jardin thérapeutique ouvert à tous,…).

- ***Bilan rendez-vous médicaux :***

Mme Perrois demande à ce qu'il y ait plus de dialogue entre service infirmier et résidents concernant les prises de rendez-vous médicaux ainsi que les bilans.
Mme Drouet intervient et indique que la seule personne habilitée à transmettre verbalement un bilan médical est le médecin traitant.

Mme Gendron estime avoir peu de nouvelles de ses parents quand elle appelle le week-end. Effectivement, appeler le week-end peut s'avérer insatisfaisant. Seule une infirmière est présente dans l'établissement, mieux vaut privilégier les prises de nouvelles la semaine.

Concernant une prise de nouvelles sur un état général, et pas forcément médical, les référents des résidents sont aussi disponibles et peuvent être contactés.

- ***Divers :***

A l'entrée d'un nouveau résident, un bouquet de fleurs dans un vase est offert. Le vase reste propriété de l'établissement pour information. Il est parfois difficile de récupérer ce vase auprès de certains résidents.

Il est demandé d'instaurer un tarif dessert et un tarif dîner au même titre qu'un tarif déjeuner pour les personnes visiteuses. Cette demande sera d'abord discutée avec l'équipe cuisine. Si ce service est possible, alors des tarifs seront votés en Conseil d'Administration.

Petit rappel : Les résidents et leurs familles sont en charge de l'approvisionnement des affaires de toilette du résident. Pour information, un accompagnement d'aide aux courses est proposé par les animateurs une fois par mois.

Les cadeaux de Noël offert aux résidents sont déterminés par les animateurs et proposés ensuite à l'équipe. Ceux-ci sont financés par l'association d'animation La Vauzelle.

Clôture de la réunion à 16h00.

Prochaine réunion du C.V.S le :

MARDI 9 DECEMBRE 2014 A 14H

Ordre du jour prévu :

- Bilan de la fête des familles
- Budget 2015
- Travaux en cours
- Points sur les différents groupes de travail suite aux évaluations interne et externe.

Rédigé par C. Charron
Et validé par le directeur,
V. Rousselet